

Image not found or type unknown



## Trop perçu militaire solde

Par **manoi**, le **09/07/2014** à **21:41**

bonjour, voila en 2012 mon mari a reçu un trop perçu de 6000 euros, en janvier 2014 il ont proposé un remboursement par mensualité enlevé sur sa solde chaque mois échelonné sur 3 ans que nous avons accepté et au jour d'aujourd'hui ils veulent faire machine arriere et nous demande de rembourser la totalité que nous avons plus on t'ils le droit merci de votre réponse